



Cadre d'Intervention Transversal Climat – Développement 2012-2016

Résumé exécutif

La lutte contre le changement climatique et le développement économique et social sont intrinsèquement liés : l'accélération du réchauffement climatique entravera durablement le développement. Réciproquement, le développement s'accompagne d'une augmentation rapide de la consommation de ressources naturelles et d'énergies fossiles. L'adoption par les pays en développement, notamment les pays émergents, de modes de développement sobres en énergie fossile contribuera à un développement plus durable et à la lutte contre le réchauffement climatique au niveau mondial. En parallèle, il apparaît crucial d'accompagner les pays les plus pauvres et les plus fragiles pour qu'ils puissent adapter leurs économies aux effets déjà présents de ce changement climatique.

La négociation mondiale sur le changement climatique devrait conduire à **des engagements partagés en matière de réduction ou de modification des trajectoires d'émissions** susceptibles de structurer en profondeur les politiques de développement des pays ainsi qu'à **la mise en place de fonds importants** dédiés spécifiquement au financement d'actions de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement.

La question de l'incidence des financements climat pour l'AFD se pose à la fois comme **une opportunité de ressources et d'activités nouvelles** en accompagnement des programmes de développement et d'investissement des pays, comme **un enjeu d'intégration entre climat et développement** ainsi que comme une possibilité de soutien aux positions françaises, à la fois par les montants de financements accordés et le développement d'une expertise au sein de l'AFD.

L'AFD est aujourd'hui **un acteur majeur et innovant du financement climat au niveau international** à la fois en terme quantitatif, avec près de 2.8 Md€ octroyés en 2010 sur des projets « climat » représentant 40% des octrois annuels du groupe AFD et environ 10% des financements publics internationaux climat en faveur des pays en développement, ainsi qu'en termes qualitatifs en ce qui concerne les méthodes et instruments de financement utilisés. L'AFD dispose ainsi d'avantages comparatifs importants du fait de la masse critique de ses interventions, d'outils souples et diversifiés, d'une connaissance du terrain et d'une expérience reconnues.

L'AFD envisage dans le cadre de son plan d'actions 2012-2016 de poursuivre **un positionnement ambitieux** en tant que financeur majeur de la lutte contre le changement climatique au niveau international. Ce positionnement s'appuie sur deux grands objectifs :

- positionner l'AFD comme **l'acteur pivot de la mise en œuvre des engagements français vis-à-vis des pays en développement en matière de lutte contre le changement climatique**. Ce positionnement vise à lui conférer en particulier un mandat de mise en œuvre privilégié des engagements financiers français bilatéraux en matière de climat dans le cadre d'une action large mais différenciée par grande zone géographique et qui tient compte des problématiques de développement des pays,
- positionner l'AFD comme **un acteur à part entière de l'architecture financière internationale climat** au travers en particulier de la possibilité de **mettre en œuvre des ressources ou mandats internationaux et européens « climat »** et d'accéder directement aux fonds thématiques internationaux et européens et en particulier au « Fonds vert climat ».

L'AFD souhaite établir sa stratégie et son identité « climat » au travers **de trois piliers structurants** :

- un objectif d'engagement financier pérenne et ambitieux en faveur du climat **représentant 50% des octrois de l'AFD dans les Etats étrangers et 30% des octrois de PROPARCO** ;
- **une mesure systématique de l'empreinte carbone** des projets financés selon une méthodologie robuste;
- **une politique de sélectivité des projets au regard de leur impact sur le climat**, tenant compte du niveau de développement des pays concernés.

La déclinaison opérationnelle de ces piliers sera différenciée selon les géographies d'intervention.